

# BLÉ

## Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 169 DECEMBRE 2004

### H U M E U R D E B L É

#### ENCORE PLUS URGENT

Le 25 novembre dernier, examinant en deuxième lecture le projet de budget de l'UE pour 2005, le Conseil des ministres des Finances a adopté pour les dépenses de marché agricole des crédits inférieurs de 780 millions d'euros à ce que proposait la Commission européenne. Cette attitude ne peut qu'interpeller. En effet, le mécanisme communautaire d'achat de céréales pour stockage public joue massivement depuis plusieurs semaines. C'est la conséquence des difficultés à exporter et, subséquemment, de la baisse des prix provoquées par l'appréciation de l'euro (voir rubrique INFO

CHIFFRES). Or, ces achats dits "d'intervention" coûtent très chers à l'UE. A ce rythme, le budget alloué aux dépenses de marché ne pourra certainement pas tenir, il faudra l'abonder.

Raison de plus pour que la Commission européenne attribue des restitutions (soutiens) à l'exportation de blé pour distorsion monétaire, comme le lui demande déjà depuis quelque temps le secteur céréalier. Il en coûterait beaucoup moins cher aux caisses communautaires et les intérêts financiers de l'U.E et des exploitants agricoles seraient respectés.

### MARCHÉS

#### UN OUTIL D'ANALYSE DES GRAINS DE RANG INTERNATIONAL EN TUNISIE

Le 23 novembre dernier s'est tenue à Tunis l'édition 2004 du séminaire annuel auquel France Export Céréales, l'organisme de promotion des céréales françaises à l'étranger, invite les acteurs de la filière céréalière tunisienne. Cent vingt acteurs de cette filière -représentants du ministère de l'agriculture, de l'Office tunisien des céréales (OTC), des sociétés d'importation, de meunerie et de boulangerie- ont ainsi pu prendre connaissance des résultats qualitatifs de la récolte 2004 dans notre pays et dialoguer avec les responsables de près d'une vingtaine de sociétés françaises de négoce international de céréales.

L'un des moments forts du séminaire a été la célébration de la certification, obtenue en septembre dernier, du Laboratoire d'analyse des qualités de grains créé à l'OTC. Cette certification est l'aboutissement ultime d'une démarche de coopération entre l'OTC et France Export Céréales (FEC) commencée il a 4 ans. France Export Céréales a participé au lancement de ce laboratoire en aidant au choix de ses équipements, en contribuant à la formation de son personnel et en rodant avec lui la mise en application de ses protocoles d'analyse, qui sont ceux de tout laboratoire international. Il l'a également accompagné dans sa démarche d'obtention de la certification.

#### L'AFRIQUE DU SUD, POTENTIELLEMENT UN BON CLIENT POUR LE BLÉ FRANÇAIS

Conduite par l'augmentation de sa production et par l'accroissement de la concurrence intra-européenne à devoir amplifier ses exportations hors de l'UE, la filière céréalière française s'intéresse activement à de nouveaux pays. L'Afrique du Sud en fait partie, vers laquelle nos exportations de blé ont jusque là été sporadiques et ont porté sur de faibles volumes (20 à 50 000 tonnes par an, au maximum).

L'Afrique du Sud, qui achète déjà 600 000 tonnes de blé par an en moyenne sur le marché mondial, en importera de plus en plus. Tandis que sa population augmente et que les modes de consommation de la population noire évoluent du maïs vers le blé, les surfaces que le pays consacre au

second ont nettement tendance à diminuer au profit du premier. Par ailleurs, les types de blé cultivés en Afrique du Sud ont changé depuis quelques années. De ce fait, les meuniers ont besoin de mélanger à la production locale des qualités de blés telles que peut en fournir la France. Dans ce contexte, France Export Céréales, l'organisme de promotion de nos céréales sur le marché mondial, va mettre en place un programme d'actions à l'intention des meuniers sud-africains. Il s'agira de leur faire mieux connaître les propriétés de nos blés, de les familiariser avec les réglages de moulins permettant d'en tirer le meilleur parti et de leur faire découvrir l'organisation de notre filière production/collecte/stockage/exportation.

### NOUVEAUX DEBOUCHÉS

#### LE SALVADOR CHEVAL DE TROIE DU BIO-ÉTHANOL BRÉSILIEN AUX USA

Les Etats-Unis ne l'avaient probablement pas prévu en accordant aux pays de la zone Caraïbes des conditions douanières privilégiées : en transitant par ces pays, des volumes élevés de bioéthanol brésilien sont susceptibles d'entrer facilement sur le territoire américain. La construction d'une unité de déshydratation d'éthanol brésilien destiné à être réexporté aux USA a d'ailleurs récemment commencé dans le port d'Acajutla, au Salvador. D'une capacité de 240 000 m<sup>3</sup> par an, elle devrait être opérationnelle courant 2005.

L'éthanol brésilien coûte jusqu'à trois fois moins cher à produire que l'américain. Dès lors, même grevé par les surcoûts d'un transit comme ci-dessus, il peut quand même arriver à un prix intéressant aux Etats-Unis en ne supportant pas le droit de douane de 0,14 \$ par litre qui devrait normalement le frapper. Il faut savoir par ailleurs que le Brésil, qui a déjà vendu 1,5 million de m<sup>3</sup> de bio-éthanol dans le monde sur les 9 premiers mois de l'année 2004 (contre 1,2 pour les années 2002 et 2003 réunies) envisage d'en exporter 2,3 millions en 2005.

Le dossier des importations de bioéthanol brésilien reconconditionné alimente aujourd'hui un débat politique aux Etats-Unis. Un sénateur a déposé un projet de loi visant à empêcher la mise en œuvre des concessions douanières si l'importation d'éthanol n'a pas contribué directement à l'essor économique du pays exportateur.



## INCORPORATION DES BIOCARBURANTS : ROUND D'ATTENTE AU SÉNAT

Lors de leurs discussions sur les premiers articles du projet de Loi de Finances pour 2005, fin novembre, les sénateurs n'ont apporté que des modifications de forme au dispositif de surimposition imaginé par les députés pour inciter les sociétés distributrices de carburants à incorporer des biocarburants aux taux prévus par les textes communautaires. Tout en saluant le travail de l'Assemblée Nationale, la filière française des biocarburants demandait une surimposition plus importante de ces sociétés en cas de non respect des dits taux.

Le Gouvernement a fait valoir qu'il ne disposait pas de suffisamment de simulations sur le dispositif des députés pour savoir si le niveau de surimposition en faveur duquel ils se sont prononcés était ou non suffisamment incitatif. Il s'est engagé à faire réaliser les simulations manquantes avant la réunion de la Commission Mixte Paritaire Assemblée Nationale-Sénat qui sera chargée de proposer des textes aux deux Chambres pour tous les articles qu'elles n'auront pas adoptés dans les mêmes termes en première lecture. Cette Commission doit se réunir en principe le 16 décembre.

## TRANSPORTS

### SEINE-NORD EUROPE, ENFIN : UN CANAL QUI SERA BIEN VENU

La filière céréalière française ne peut que se réjouir de la signature du contrat d'objectifs 2005-2008 entre l'Etat et Voies Navigables de France (VNF) le 16 novembre dernier. Outre l'augmentation des moyens dont disposera VNF pour remettre en état et moderniser les voies d'eau principales existantes, ce contrat prévoit en effet le démarrage du chantier du canal gabarit Seine-Nord Europe, un projet sur lequel les premières réflexions datent de 30 ans. Percé sur 120 km entre Compiègne et Arleux (Nord), ce canal reliera l'Oise au canal Dunkerque-Escaut. Il offrira des possibilités de transport à la fois nouvelles, performantes et écologiques sur un axe Nord-Amsterdam-Paris particulièrement saturé.

La massification des expéditions et les gains de temps\* qu'autorisera le nouveau canal permettront de gagner en compétitivité dans l'acheminement des céréales destinées d'une part au port d'exportation de Dunkerque et d'autre part au Benelux (où la production d'Europe de l'Est, remontant par le Rhin et le Danube, est maintenant susceptible de venir concurrencer la nôtre).

Actuellement, la plupart des expéditions sur ces zones sont réalisées par camion. Au km/tonne, le coût et les émissions de gaz carbonique du camion sont respectivement 7 et 5 fois plus élevés que ceux du convoi fluvial poussé de 4 000 à 5 000 t.

## PROGRÈS TECHNIQUE

### UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'UTILISATION DE L'ENGRAIS AZOTÉ

ARVALIS - Institut du Végétal, l'institut technique des céréaliers français, mettra prochainement en ligne sur son site Internet ([www.arvalisinstitutduvegetal.fr](http://www.arvalisinstitutduvegetal.fr)) un nouvel outil d'aide à la décision destiné aux agriculteurs : Azo-LIS®. Cet outil vise à ajuster les doses d'engrais azoté à apporter à chaque culture, parcelle par parcelle. Les agriculteurs saisissent en ligne sur le site d'ARVALIS les caractéristiques des parcelles, la désignation des cultures précédentes et leurs objectifs de rendement, puis, en cours de

\* 13 heures entre Compiègne et le Canal Dunkerque-Escaut au lieu de 23

campagne, les reliquats d'azote dans le sol en sortie d'hiver et l'évolution des cultures. Lorsqu'un agriculteur ne dispose pas de mesure de reliquat en sortie d'hiver, Azo-LIS® est programmé pour l'estimer en fonction des données relatives aux parcelles et de la météorologie locale.

En contribuant à un dosage aussi précis que possible de la fertilisation azotée, Azo-LIS® permettra aux exploitants de viser les meilleurs rendements sans coûts superflus et de limiter les risques de fuite de nitrates dans le sol. Ils le mettront en oeuvre avant les instruments d'ajustement de la fertilisation proposés par ailleurs pour tenir compte de la situation au printemps.

## INFO CHIFFRES

### UTILISATIONS INDUSTRIELLES DE CÉRÉALES DANS LE MONDE

Selon des chiffres récemment publiés par le Conseil International des Céréales (CIC), les utilisations industrielles de céréales absorberont plus de 139 millions de tonnes de grains durant la campagne 2004/05, soit 8,5 % de la production mondiale. Pour l'essentiel, les utilisations ainsi dénommées par le CIC sont la production d'amidon et ses dérivés, celle de bioéthanol et celle de bière, qui devraient absorber respectivement environ 60, 41/42 et 37/38 Mt de grains. C'est la production d'éthanol qui générera la progression la plus rapide des volumes d'utilisation entre 2000/01 et 2004/2005, un quasi-doubling. La production d'amidon et celle de bière mobiliseront respectivement 20 et 15% de céréales de plus qu'en 2000/01. Enfin, le taux de croissance annuel de toutes ces utilisations serait de 6% en 2004/2005 contre 4,3 % en moyenne sur les 10 dernières campagnes.

#### Volumes d'utilisations industrielles de céréales par pays en 2004/05

(millions de tonnes)

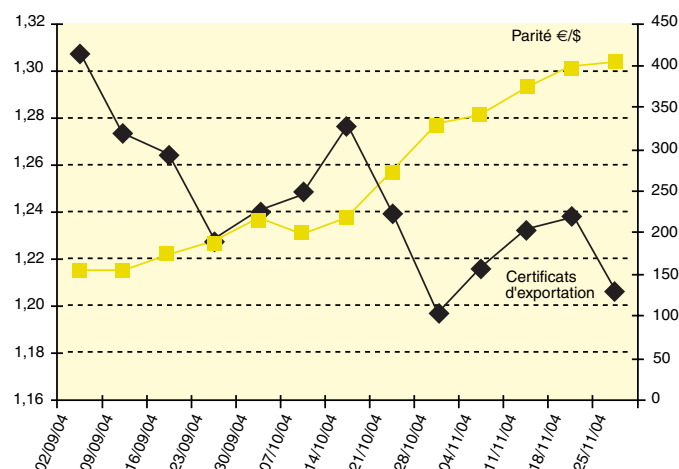
1) Etats Unis	70,6	7) Canada	2,9
2) UE	20,7	8) Corée du Sud	2
3) Chine	15,6	9) Brésil	1,2
4) Mexique	3,4	10) Argentine	1,2
5) Russie	3,3	11) Autres	15,3
6) Japon	3,2	12) <b>TOTAL Monde</b>	<b>139,4</b>

Source : CIC

### L'EURO MONTE, LES EXPORTATIONS DE BLÉ EUROPÉEN CHUTENT

#### Parité €//\$ du 2/09 au 25/11/04 et montants hebdomadaires de certificats d'exportation de blé européen

(\$ pour 1 euro) (1000 t)



Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.  
Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site [www.agpb.fr](http://www.agpb.fr)  
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.